

ACTUALITÉS NATIONALES

Vaccinations de la petite enfance

Une loi en préparation porterait de 3 à 11 le nombre de vaccins obligatoires en 2018 pour les moins de 3 ans. En cause ? 10 enfants morts de rougeole depuis 2008. Vaccins tout au long de la vie sur www.vaccination-info-service.fr

Syndrome de la « tête plate »

Au moins 20% des bébés serait affecté par une plagiocéphalie, un aplatissement de la voûte crânienne. En cause, les postures de sommeil sur le dos. En 2018, la Haute Autorité de Santé éditera des fiches d'information sur les bonnes conduites parentales, en premier lieu le fait de varier les positions de l'enfant dans son lit.

Maisons de santé : en avant toute !

Selon l'observatoire des maisons de santé pluri-professionnelles (MSP), on en compte presque 1000 aujourd'hui sur le sol français, dont 55% en milieu rural. Dans chacune d'elle en moyenne, 17 professionnels de santé dont 5 médecins y exercent. Et 22% d'entre elles ont un projet de télémédecine à l'étude. Le gouvernement entend encore accélérer cet essor en doublant en 5 ans le nombre de ces maisons de santé. Lorsque la MSP assure la coordination des pratiques (l'organisation de réunions pour la prise en charge d'un malade chronique par exemple), de larges plages horaires d'accueil du public et un système d'information partagée entre praticiens (logiciel commun labellisé), les professionnels y travaillent perçoivent, en plus du paiement à l'acte, un forfait.

INFORMATIONS LOCALES

L'hospitalisation à domicile (HAD)

L'hospitalisation à domicile, une alternative à l'hospitalisation en centre, est prescrite par un médecin pour une durée préalablement définie. Le patient n'a pas à faire d'avances sur frais. Pour tout le nord du Lot, les soins sont coordonnés par l'HAD de la clinique Font Redonde de Figeac, organisée en 2 grands secteurs géographiques. Des équipes spécialisées interviennent au domicile du patient, en respectant au maximum ses habitudes de vie. Les interventions concernent principalement les soins palliatifs, les pansements complexes, l'allègement de la douleur, l'assistance respiratoire, la nutrition intraveineuse.

La maison de santé à Souillac

Après les implantations à Gramat, Alviçac, Payrac et Saint-Céré, Souillac attend l'ouverture de sa maison de santé pluridisciplinaire pour fin 2017. D'une superficie de 800 m², elle devrait accueillir une douzaine de professionnels de santé dont, au minimum et selon les statuts, 2 médecins à temps plein et 1 paramédical.

Hauts-ponts
2 spots à Eilley-sur-Cère :
* le haut-pont
Laurent Forquet au 06 81 34 07 59
* le tir à l'arc
Olivier Gouzes au 06 81 70 58 63

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX (HORS HÔPITAUX) À TEMPS COMPLET OU PARTIEL :			
Angiologie, phlébologie	Dr F.X. De Hurelles	Eilley-sur-Cère	05 65 11 81 80
Cardiologie, maladies vasculaires	Dr D. Prédin, Dr J.P. Dailier	St-Céré, St-Céré	05 65 11 67 84, 05 65 38 21 21
Dermatologie, vérodermatologie	Dr J. D'Estmaque	Souillac	05 65 37 69 12
Echographie	Dr J.L. Laruse	St-Céré	05 65 11 25 71
Gynéco-obstétrique	Dr P. Vignau	Souillac	05 65 37 61 14
Homéopathie	Dr H. Pozat	St-Céré	05 65 38 39 16
Médecine du sport	Dr T. Barbara	Martel	06 89 36 23 54
Ophthalmologie	Dr J. Sabarwal	Sousceyrac	05 65 40 38 89
O.R.L.	Dr M. Tiboulac, Dr I. Prédin	Gramat, St-Céré	05 65 39 90 62 - 05 65 11 69 22
Radiologie	Dr P. Azais, Dr P. Belvère	St-Céré	05 65 34 11 52
	Dr G. Le Dantany	St-Céré	num : 01 66 91 48 44
	Dr H. Boyer	St-Céré	06 65 38 04 27

VIE DE L'ASSOCIATION

Le 9 septembre à Souillac
Participation au forum des associations
« L'ACCÈS AUX SOINS, UN DROIT »
Documents sur nos actions et pétition sur la santé y sont présentés.
Voir pétition au dos



Pour témoigner, écrire à santenorlot@gmail.com

Amorçonné les 19/01
numéros 05 65 38 21 21
Siège social : Mairie de Martel
Contribution individuelle : 10 €

AGENDA

Dimanche 29 octobre
Les Papillons reçoivent
le Stade Marchois
à 15hrs au stade de Lanzac

Samedi 11 novembre
Commémoration de l'armistice
du 11 novembre 1918

Samedi 25 novembre
Thé dansant de l'Automne
animé par Gérard GOUNY

Dimanche 26 novembre
Les Papillons reçoivent
les Hirondelles St Germain
à 15hrs au stade de Lanzac

Dimanche 17 décembre
Repas dansant de Noël avec
Francis DEVAUX

Dimanche 17 décembre
Les Papillons reçoivent
le Sporting Club Gardillou
à 15hrs au stade de Lanzac

Dimanche 14 janvier 2018
Les Papillons reçoivent
le Club Athlétique Ornacais
à 15hrs au stade de Lanzac

ETAT CIVIL

Félicitations aux jeunes
mariés
Cédric STEIL et Gaëlle
NOGUÈS
le 15 juillet 2017

Baptêmes Républicains
Stann et Sohann HERBY
le 12 août 2017

Une pensée pour ceux
qui nous ont quittés
Jacqueline MURPHY
le 11 août 2017



N° 41 – Juillet – Août – Septembre 2017

AU SOMMAIRE

- L'Alouette
- Bibliothèque de rue
- PACS
- Permis et cartes grises
- Le 14 juillet
- Les Associations
- L'Agenda
- État civil
- Informations utiles

ÉDITORIAL JEAN-CLAUDE FOUCHÉ

Chers lanzagaises et lanzagais,

Au terme de la saison estivale, l'heure de la rentrée a sonné pour les enfants de la commune et pour nos associations. La mise en place des activités de ses dernières se fait dans la sérénité, chacune fourmillant d'idées pour la saison à venir.

L'activité de notre camping municipal a été particulièrement soutenue ; il n'avait pas connu une telle fréquentation depuis bien longtemps. Nombre des campeurs utilisateurs ont noté sa tranquillité et la convivialité des gérants, cependant le niveau des équipements doit être amélioré. Ces réflexions ont été prises en compte par le conseil municipal qui devra rapidement se positionner sur les travaux à réaliser pour les saisons prochaines.

Aux fortes chaleurs du mois d'août, a succédé une longue période de pluie qui a fortement perturbé le 5^{ème} Roc Lanzagais, malgré le fort engagement et l'enthousiasme des bénévoles, les averses du samedi et surtout du dimanche matin, ont freiné nombre de marcheurs et vététistes. Les 600 participants ont été unanimes pour saluer la qualité des circuits et des ravitaillements où la magie de la superbe convivialité des bénévoles s'exprimait pleinement.

Sur le plan municipal, la période a été marquée d'une part, par l'approbation lors du dernier conseil communautaire CAUVALDOR, des modifications demandées sur notre PLU afin de faciliter les constructions nouvelles (elles portent sur l'abaissement des pentes des toitures et plus de souplesse pour l'implantation des constructions par rapport à la voirie) et d'autre part, par le recrutement des nouveaux gérants de notre restaurant l'Alouette qui devrait être opérationnels pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre. Je sais que vous êtes nombreux à être impatients de sa réouverture et je ne doute pas de l'accueil que vous saurez leur témoigner. La boîte à livre implantée sur la place de l'église rencontre un franc succès, en témoigne le renouvellement des livres mis à la disposition de tous les lanzagais et des touristes.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre avec la participation très appréciée de notre chorale.
Bien à vous tous.

Jean Claude FOUCHÉ - Maire de LANZAC

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 18h00
Monsieur le Maire reçoit sur
rendez-vous.
Téléphone : 05 65 37 88 53
Fax : 05 65 37 02 31
mairie.lanzac@wanadoo.fr
<http://www.lanzac.fr>

OURS

Équipe de rédaction :
La commission communication :
Patrick BERNARD
Sandrine FRAYSSE
Jean-Pierre IZARD
Impressions : Atelier 46 - Souillac
Maquette : margophiles.com

le petit LANZAC gais
D 820
Cette gazette vous est présentée par l'équipe municipale.
N'hésitez pas à nous contacter par mail exclusivement :
mairie.lanzac@wanadoo.fr

☒ L'ALOUETTE REPREND SON ENVOL ☒

Les gourmets seront très prochainement comblés car le BISTROT ALOUETTE ouvrira ses portes aux alentours du 25 Octobre dans un nouveau décor. Annick et Claude Delarace vous proposeront une cuisine de tradition conviviale et généreuse, riche en saveurs, pour partager d'agréables moments en famille ou entre amis.

Bistrot Alouette
tél 05 65 41 27 99.

☒ UNE BIBLIOTHEQUE DE RUE ☒

La municipalité de Lanzaac n'a pas réinstallé une cabine téléphonique sur la place comme certains pouvaient le penser mais une bibliothèque de rue. Chacun peut y retirer un livre avec, pour seule contrainte, d'en déposer un autre à la place, ou pas. Tout repose sur la confiance.

N'hésitez donc pas à donner à vos livres une seconde vie en les déposant dans cette cabine. Ce sont les lecteurs qui feront vivre cette bibliothèque.

Après un peu plus de 2 mois, ce sont plus de 150 livres qui ont été échangés. Vous y trouverez tous les styles allant des livres pour enfants aux romans en passant par la science-fiction et biographie.

N'hésitez pas à vous y rendre.

Bonne lecture à tous.



☒ PACS : EN MAIRIE A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017 ☒

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) est transféré aux mairies à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Pour mémoire : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

☒ PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES ☒

Depuis le 2 octobre 2017, aucun dossier de demande de permis de conduire ou de carte grise n'est accepté en préfecture, ces démarches s'effectuent désormais en ligne.

La délivrance de ces titres peut être réalisée depuis son domicile via internet avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sans avoir à effectuer de déplacement en préfecture.

- ↘ Site internet du ministère de l'Intérieur www.demarches.interieur.gouv.fr
- ↘ Site internet www.service-public.fr
- ↘ Site internet www.lot.gouv.fr
- ↘ Site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés www.ants.gouv.fr



Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion internet, des points numériques vont être installés en préfecture et en sous-préfectures afin d'effectuer les démarches liées aux permis de conduire et certificats d'immatriculation.

Un service civique sera présent pour assister les usagers.

Sous-préfecture de Gourdon : du lundi au mercredi de 9h à 12h.

Les Maisons de services au public (MSAP) délivrent également une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics ; en un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne dont la délivrance de ces titres.

Mairie de Martel 05.65.37.30.03, Horaires : mardi mercredi jeudi : 9h-13h – 13h30-17h, vendredi 9h-12h

☒ LE 14 JUILLET ☒

Bon nombre de marcheurs et vététistes ont arpenté les différents parcours (5, 12 ou 20 km) proposés ce vendredi 14 juillet 2017.

Durant cette journée, les participants ont comme chaque année fait preuve d'une grande générosité permettant de rassembler une coquette somme au profit de la Ligue contre le Cancer.

Les Lanzagaises et Lanzagais se sont ensuite retrouvés à 19h00 pour la cérémonie au Monument aux Morts suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.

Puis, comme déjà plusieurs années, la journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur sur la Place des Loisirs par le traditionnel Repas Républicain animé pour cette année par la sono de la fête votive. Une journée bien remplie...



☒ LES ASSOCIATIONS ☒

☒ LANZAC ANIM'

Les bénévoles de LANZAC ANIM nous ont à nouveau régallés cet été...

Lors de la fête votive les 14, 15 & 16 Juillet, au cours de laquelle nous avons pu, entre deux pas de danse, profiter du traditionnel repas du dimanche soir avec son succulent "Veau – Aligot" avant d'admirer le feu d'artifice offert par la municipalité.

Puis le 17 septembre, lors du Roc lanzagais

En effet, malgré un temps très maussade, ce ne sont pas moins de 560 vététistes et marcheurs qui ont profité des magnifiques circuits concoctés par les bénévoles de Lanzac Anim, preuve en est que le Roc Lanzagais est une épreuve maintenant réputée nationalement.

Une organisation sans faille et un accueil particulièrement chaleureux reconnu et apprécié par tous les participants.



☒ L'ESQUIROL

Les activités de L'ESQUIROL ont repris :

Activités hebdomadaires :

- Lundi : Atelier **Peinture** 13h30 – 16h30 à Cieurac
- Mardi : Atelier **Informatique** 10h00 – 12h00 à l'école de Lanzaac
- Mercredi : **Randonnée** Départ 13h30 Place de l'église
Chorale 18h30 – 20h00 à l'école de Lanzaac
- Jeudi : Atelier **Danse** 18h00 – 20h00 Salle des Fêtes de Lanzaac
- Vendredi : **Scrabble** 14h30 – 16h30 à l'école de Lanzaac

Jeudi et vendredi de la 3^{ème} semaine du mois :

Atelier **Cuisine** 14h00 - 17h00 Cuisine de la Salle des Fêtes

Sorties spectacles en covoiturage : Programme disponible à la Mairie

Renseignements pendant les activités ou auprès de Maryvonne DELVERT
au 05 65 37 87 79 – maryvonne.delvert@wanadoo.fr.



☒ LES PAPILLONS LANZAGAIS

Les Papillons lanzagais ont repris l'entraînement le 1er septembre, ils évoluent en 4^{ème} série et rencontreront les équipes du LEC 2 (Limoges Étudiants Club), La Souterraine, Dun-Le-Palastel, Orgnac, Ambazac, Saint-Germain «Les Belles», Beynat, Lagarde Enval.

Pour les filles, rendez-vous est donné tous les samedis de 14 à 16 heures, les cadettes de l'entente LGS (Lanzaac/Gourdon/Souillac) évoluent en championnat Région Sud/ouest, les moins de 15 disputeront des tournois sous l'égide du CD46 alors que les plus petites (de 6 ans aux moins de 12) disputeront les tournois avec l'école de rugby de l'US Souillac.

